EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 45

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES A PROJETS INTERNATIONAUX

Ne prend pas part au vote de la délibération : Jérôme AUSLENDER en tant que membre du Conseil d'Administration de Resacoop.

Le reliquat de la ligne budgétaire dédiée aux subventions aux associations et aides à projets internationaux prévu au budget primitif 2018 est à ce jour de 20 575 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes dont le montant total s'élève à 9 500 euros :

PACHAMAMA : 3 000 euros

L'association « Pachamama », créée en 1999, a pour objectif la promotion du patrimoine humain, social et culturel latino-américain en organisant des activités de rencontres internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe. Cette association a également pour but de favoriser le développement de programmes de coopération internationale avec des organisations et des institutions locales travaillant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs en situation de besoin. Elle permet ainsi à de jeunes clermontois, en situation économique précaire, de participer à des chantiers en Amérique latine sur une période variant de trois mois à deux ans. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle.

Du 19 au 26 janvier 2019, l'association « Pachamama » organisera dans les locaux du CROUS la 13ème édition des Rencontres avec l'Amérique Latine. Le thème de cette édition sera « Le Visible et l'Invisible » et diverses actions seront proposées telles que des expositions d'objets, de costumes et de photos, une série de courts métrages, une conférence et des soirées destinées au volontariat et à la solidarité internationale.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Pachamama » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 000 euros sur un budget global de 33 400 euros.
Nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 3 000 euros au titre de la vie associative et du volet international du projet.

ASSOCIATION LES EAUX VIVES CLERMONT-FD : 1 500 euros

L' « Association Les Eaux Vives Clermont-Fd », créée en 1978 et dont le siège social est à Clermont-Ferrand, a pour but d'apporter une aide humanitaire morale, matérielle et physique aux personnes dans le besoin, en France et à l'étranger, en particulier dans les pays en voie de développement.

Depuis 2003, l'« Association Les Eaux Vives Clermont-Fd » a mis en œuvre et réalisé plusieurs projets de coopération avec le Burkina Faso, en s'appuyant systématiquement sur les compétences et les infrastructures en place : installation de forages, équipement d'un hôpital, construction de classes pour une école primaire, construction d'un dispensaire, aménagement d'une maternité et construction de deux banques de céréales.
Le projet porté par l'association consiste en la construction d'un bâtiment destiné à abriter un service de radiologie à Boulsa où sont déjà implantés un dispensaire, une maternité et un centre médical. Cet équipement permettra l'accès à un service radiologique pour une population d'environ 80 000 habitants.

Afin de mener à bien ces actions, l'« Association Les Eaux Vives Clermont-Fd » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 500 euros sur un budget global de 43 907 euros.

L'« Association Les Eaux Vives Clermont-Fd » a également sollicité une aide financière du Conseil Départemental de l'Allier (1 000 euros) et de l'Agence des Microprojets (20 000 euros) suite à la présentation des dispositifs de financement pour les acteurs de solidarité internationale réalisée à Clermont-Ferrand en partenariat avec RESACOOP.

RESACOOP : 4 000 euros

Dans le cadre de la fusion des régions, CERAPCOOP (Auvergne) et RESACOOP (Rhône Alpes) se sont regroupés le 1er juillet 2017 autour du GIP existant en vue de créer un unique Réseau Régional Multi-Acteurs d'Appui à la Coopération et à la Solidarité internationale sur le territoire de la nouvelle grande région.

Créé en 1994, RESACOOP (Réseau Auvergne Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale) est un Groupement d'Intérêt Public qui vise deux principaux objectifs :
- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne Rhône-Alpes ;
- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne Rhône-Alpes.

Le GIP RESACOOP dispose donc de deux sites (Lyon et Clermont-Ferrand), ce choix permettant de consolider et de poursuivre les actions menées entre l'ex-CERAPCOOP et la Ville de Clermont-Ferrand sans engagement supplémentaire de la Ville autre que celui déjà sollicité (4 000 euros).

La Ville est devenue membre du GIP RESACOOP au 1er juillet 2017 et RESACOOP accompagne la ville de Clermont-Ferrand dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :
1-la formation d'animateurs municipaux de la DE et de la DDSU dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le cadre du volet « Éducation à la citoyenneté » présent dans le Projet Éducatif de la ville (PEV) notamment par la réalisation d'un projet autour des questions d'identité et d'interculturalité au Château des Vergnes pour l'année scolaire 2018/2019.

2- la coordination en région du Festival des Solidarités par l'accompagnement et valorisation du travail mené par les membres du collectif clermontois qui participe au Festival des Solidarités mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées.

3- l'accompagnement des porteurs de projets clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement en organisant des ateliers et des formations.

Afin de mener à bien ces actions, RESACOOP sollicite l'appui financier (4 000 euros) de la collectivité pour ces actions sur un budget global de 494 000 euros. Les principaux contributeurs sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes (311 600 euros) et l'État (110 000 euros).
A titre de comparaison, la Métropole de Lyon participe à hauteur de 11 000 euros et la Ville de Grenoble à hauteur de 3 000 euros.

MOUVEMENT EUROPEEN AUVERGNE : 1 000 euros

L'association « Mouvement Européen Auvergne », créée en 1998, a pour objectif de promouvoir une Europe intégrée et pacifique en fournissant au public un cadre d'information et d'échanges sur les objectifs de la construction européenne.

En 2017, l'association « Mouvement Européen Auvergne » a organisé et participé à diverses actions dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes :
- une conférence sur l'avenir de l'Union européenne à l'Ecole de Droit et au Lycée Jeanne d'Arc avec Daniel Cohn-Bendit, à laquelle 600 personnes ont assisté ;
- une remise de prix des initiatives européennes au collège de Pontgibaud ;
- une conférence sur les enjeux de la PAC à l'Ecole Vétagrosup ;
- une participation à la journée Erasmus à l'Ecole de Droit et au forum des associations de la Ville de Clermont-Ferrand..

Pour les prochains mois, l'association « Mouvement Européen Auvergne » prévoit de réaliser une newsletter sur l'actualité européenne, de mettre en place un prix des initiatives européennes de jeunes en partenariat avec le CIED Clermont Puy-de-Dôme et d'organiser deux conférences majeures, dont une en présence du Consul général d'Allemagne.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Mouvement Européen Auvergne » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de 7 765 euros, ainsi que le Rectorat à hauteur de 700 euros. Il est proposé une aide de la Ville à hauteur du montant demandé par l'association, compte-tenu de la qualité de son travail et de son partenariat avec le CIED Clermont Puy-de-Dôme.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 DEC. 2018

Le Maire,

CLERMONT-FERRAND

Olivier BIANCHI